



## **Engagement du Cercle des Parlementaires Méditerranéens pour le Développement Durable (COMPSUD)**

---

Le groupe de Parlementaires de pays méditerranéens, qui s'est rencontré les 12 et 13 décembre 2002 à Athènes sur invitation du Bureau d'Information Méditerranéen pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable (MIO-ECSDE) et du Partenariat Mondial de l'Eau (PME-MED), à l'occasion du

### ***“ Dialogue Régional Méditerranéen des Parlementaires, ONG et autres parties prenantes pour la Protection de l'Environnement Méditerranéen et les Perspectives d'un Développement Durable dans la Région” (12-13 décembre 2002)***

- Dans un but de promotion de la gestion efficace de l'eau dans la région méditerranéenne, au moyen de l'encouragement de dialogues systématiques et constructifs en tant que principe fondamental pour la promotion du développement durable dans des conditions de paix et de coopération constructive entre les pays et les peuples de la région méditerranéenne;
- Ayant conscience de leur rôle, en tant que représentants élus des parlements nationaux des pays méditerranéens et du Parlement Européen, pour la promotion du développement durable dans la région méditerranéenne;
- Se sentant préoccupés par leur implication encore insuffisante dans le cadre d'un dialogue efficace sur l'eau et le développement durable en général;
- Etant convaincus qu'un dialogue actif regroupant toutes les parties prenantes ne pourrait que faciliter l'adoption et la mise en oeuvre de politiques régionales et nationales plus adaptées quant à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et au développement durable.

Décide par le présent de procéder à la fondation d'un **Cercle de Parlementaires Méditerranéens pour le Développement Durable (COMPSUD)**, ayant pour objectifs principaux:

1. La promotion du développement durable dans la région méditerranéenne par le biais d'une approche de gestion intégrée des ressources, préservant un environnement sain et paisible où la biodiversité et la diversité culturelle de la région seront protégées;
2. Le renforcement d'une gestion efficace de l'environnement, l'accent étant particulièrement mis sur la gestion de l'eau;

3. La promotion du dialogue public regroupant toutes les parties prenantes concernées, les organisations de la société civile et le plus large public avec les représentants parlementaires, ainsi qu'entre eux-mêmes;
4. L'encouragement de la production, de la diffusion et de l'utilisation de données et d'informations fiables, opportunes, correctes, complètes, pertinentes et accessibles afin qu'elles puissent servir aux décideurs politiques et constituer une base d'information et de sensibilisation publiques, particulièrement en matière de développement durable et de gestion intégrée des ressources en eau;
5. La promotion du renforcement des capacités, de la formation et de l'éducation appropriée pour toutes les personnes directement ou indirectement impliquées aux choix critiques affectant la gestion intégrée des ressources en eau.

Déterminés à collaborer étroitement et à propager ce Cercle dans tous les pays méditerranéens et auprès de tous les membres parlementaires partageant les mêmes points de vue que nous-mêmes, nous, les signataires du présent Engagement, prions par le présent le Secrétariat de MIO-ECSDE de fournir l'appui logistique nécessaire à cette initiative.